



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Conservatoire du  
**littoral**



# Provence- Alpes- Côte d'Azur

Attribution du Domaine Public Maritime au droit des îles du Frioul, Marseille - Bouches-du-Rhône

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



# Sauvegarder

Mettre en œuvre la stratégie d'intervention foncière 2015-2050



MARAI  
DE MEYRANNE,  
BOUCHES-DU-RHÔNE

## SE DONNER LES MOYENS D'AGIR

Depuis sa création en 1975, le Conservatoire du littoral mène, avec le soutien et le concours des collectivités locales, une politique active d'acquisition pour la protection et la mise en valeur du littoral. A ce jour, il a déjà acquis en Provence-Alpes-Côte d'Azur plus de 42 800 ha (hors lacs) et administre 2 084 ha de domaine public maritime au droit de ses propriétés. Le Conservatoire poursuit l'objectif ambitieux de protéger le tiers naturel du littoral à l'horizon 2050. Aussi, a-t-il édité en 2015 un document prospectif en matière d'action foncière qu'il envisage d'actualiser dans la perspective de son 50<sup>e</sup> anniversaire.

## PRÉPARER LES ACQUISITIONS DE DEMAIN

Le Conseil d'administration a validé l'extension de 4 périmètres d'intervention :

- 16 ha sur le site de cap Taillat-Cap Camarat (Ramatuelle),
  - 11 ha pour St-Asile/St-Elme (La Seyne),
  - 358 ha pour la Corniche des Maures (Cavalaire),
- ainsi que la création d'un vaste périmètre d'intervention sur le Domaine public maritime au large des 3 caps de la presqu'île de Saint-Tropez (1 541 ha au droit des sites des caps Lardier, Taillat-Camarat et le début de Pampelonne, sur les communes de la Croix-Valmer et Ramatuelle).

## CAMPAGNE D'ANIMATION FONCIÈRE

Depuis 2017, la délégation mène des campagnes de prospection foncière pour permettre une gestion cohérente des sites :

elles sont réalisées dans des secteurs où la structure foncière est éclatée ou dans des secteurs prioritaires en terme de préservation d'habitats (zones humides par exemple). Ce travail d'animation foncière, qui porte ses fruits parfois sur le moyen-long terme, permet chaque année d'acquérir plusieurs hectares et de renforcer la maîtrise foncière. Cette année, cette démarche a été entreprise sur le site de la Corniche des Maures, à Cavalaire-sur-Mer.

## ACQUISITIONS SIGNIFICATIVES PARMIL LES 25 ACTES SIGNÉS EN 2023

**Bouches-du-Rhône** : 67 ha supplémentaires sont venus compléter le site des Marais de Meyranne (Arles), marais d'eau douce résultant de résurgences de la nappe de Crau, formant des réservoirs de biodiversité tout à fait exceptionnels. Une partie a été acquise en nue-propriété, l'usufruit étant réservé pour 10 années à son propriétaire actuel qui participe activement à la gestion des marais.

**Var** : Acquisition de 30 hectares de maquis boisé (habitat de la Tortue d'Hermann) à l'extrémité Est du site de la Corniche des Maures (Cavalaire) dans le cadre d'une collaboration exemplaire avec la SAFER permettant que la commune gestionnaire achète la partie bâtie de la propriété pour y développer un projet d'accueil du public.

Affectation des 33 hectares de la partie naturelle de l'ancienne Base Aéronavale de Fréjus (terrains du Ministère de la Défense). Constituée de zones humides et d'un

# 231 ha

terrestres supplémentaires sous la protection du Conservatoire du littoral

851 HA DE DPM ATTRIBUÉS  
1 CONTRAT D'OBLIGATION  
RÉELLE ENVIRONNEMENTALE (ORE)  
DE 186 HA SIGNÉ

# 2,5 MILLIONS D'EUROS

consacrés aux acquisitions foncières

# 44 000 ha

C'EST LA SURFACE PRÉSERVÉE  
sur les rivages de la Camargue  
à la Riviera (hors rivages lacustres)

répartis en **80** SITES

reliquat de ripisylve, cette fenêtre restée non urbanisée sur la rive gauche de l'embouchure de l'Argens fait face aux Etangs de Villepey.

**Alpes-Maritimes** : acquisition de 6 hectares de terrains boisés et d'une parcelle cultivée, complétant le site du Mont-Vinaigrier, espace naturel préservé surplombant la ville de Nice

## ATTRIBUTION DU DPM DU FRIOUL : 851 HA PROTÉGÉS EN MER

Cette attribution au Conservatoire d'une bande de 500 m de Domaine public maritime autour du Frioul permet la mise en place d'une gestion intégrée des espaces naturels terrestres et marins de cet archipel au patrimoine remarquable. Le Conservatoire du littoral, le Parc National des Calanques et la ville de Marseille co-gestionnaires du site, et leurs partenaires souhaitent en faire un site de référence en matière de gestion de milieux insulaires méditerranéens, disposant à la fois d'un haut niveau de biodiversité et d'une vocation d'accueil affirmée.

# Gérer

## Favoriser une gestion durable et partenariale

### LE DISPOSITIF DE GESTION

La gestion des espaces naturels acquis par le Conservatoire du littoral est confiée par convention aux collectivités locales, à des établissements publics, des fondations ou des associations. Ces gestionnaires bénéficient d'un soutien financier grâce aux conventions tripartites Département/Région/Conservatoire pour la gestion des sites. Ces conventions favorisent une véritable dynamique autour d'une gouvernance partenariale spécifique : comité départemental et comités locaux de gestion rassemblant les équipes gestionnaires, les élus et les représentants d'usagers de chacun des sites. Pour faire face à la forte augmentation des superficies protégées, la convention tripartite des Bouches-du-Rhône a été renouvelée pour la période 2023-2027, pour un montant réévalué à 630 000 € annuels au bénéfice des gestionnaires des sites.



ATELIER DE  
CONCERTATION

### DESSINER L'AVENIR DES SITES ET ANIMER LEUR GOUVERNANCE

De nombreux comités de gestion, réunions et ateliers de concertation se sont tenus pour partager les études et projets d'aménagements des sites, et notamment nourrir les plans de gestion de sites en cours d'élaboration : embouchure du Rhône, Muraille de Chine dans les Calanques (piloté par le Parc national), 3 caps de la presqu'île de Saint Tropez, ou encore Serre de la Madone. La notice de gestion du nouveau site de Rastel d'Agay (Saint-Raphaël) a été rédigée, et le plan de gestion de l'aire marine protégée au droit de l'Esterel (Théoule) a été approuvé. Dans la perspective de futurs appels à candidatures pour la mise en valeur agricole de parcelles en friche (étang de

Bolmon, Domaine du Ranquet et Pardigon), le Conservatoire s'est fait accompagner par Agriobio et l'ADEAR pour dessiner pour chaque site le champ des activités agricoles adaptées.

Enfin, le Conservatoire du littoral a participé au processus de dialogue territorial engagé par la nouvelle équipe constituée par la SNPN pour la gestion de la Réserve naturelle nationale de la Plaine des Maures.

### SURVEILLANCE ET POLICE DES SITES

La surveillance des terrains protégés par le Conservatoire du littoral est assurée par 250 agents du littoral dont une soixantaine détenant des pouvoirs de police.

Les gestionnaires d'aires marines protégées ont bénéficié du renfort estival d'une douzaine de jeunes, dans le cadre du dispositif «Garde régionale marine» co-financée par la Région et l'Europe.

Un important travail a été mené avec les gardes commissionnés sur le littoral des Maures, aboutissant à la prise d'un arrêté préfectoral commun réglementant les usages sur les 7 sites concernés.

Le travail d'identification exhaustive des empiètements sur certains sites s'est poursuivi avec l'envoi de 27 nouvelles mises en demeure et d'une contravention de grande voirie. Un jugement d'expulsion d'un occupant illégal a été rendu tandis que 7 contentieux se sont poursuivis (concernant des occupations du domaine public, des servitudes de passage ou encore les conséquences de chutes de blocs rocheux). Enfin, le Conservatoire s'est porté partie civile dans la procédure liée à un incendie volontaire.



LA GARDE RÉGIONALE  
MARINE, EN RENFORT DES  
ÉQUIPES HABITUELLES

27 MILLIONS  
D'EUROS

ont été mobilisés pour la gestion et la mise en valeur des sites en 2023.

52 STRUCTURES  
assurent la gestion  
de 80 sites en PACA.

250 AGENTS DU LITTORAL  
gèrent les sites au quotidien.

### NOUVELLES CONVENTIONS POUR LA GESTION DE SITES

- Parmi les 8 conventions de gestion signées, 3 actent le nouvel engagement de gestionnaires : l'ONF au côté de la commune de Roquebrune-sur-Argens pour les Petites Maures, la SNPN pour la Plaine des Maures, et l'association des Marais du Vigueirat pour la rive gauche du Rhône.
- Parmi les 40 conventions encadrant les usages sur les sites (dont 12 agricoles, 7 cynégétiques, 7 liées à des activités pédagogiques ou de découverte des sites), on peut noter le renouvellement du partenariat avec la FUAJ pour la gestion de l'Auberge de Jeunesse de la Fontasse dans les Calanques, et de la convention viticole du Domaine de la Sanglière actant le passage du vignoble en agriculture biologique.
- 7 conventions de coopération pour des travaux (transferts ou co-maîtrise d'ouvrage)



# Valoriser

Contribuer à la mise en valeur écologique, culturelle et touristique du patrimoine littoral

Pour mettre en œuvre les actions prévues dans les plans de gestion des sites (restauration écologique et paysagère, adaptation aux conséquences du changement climatique et amélioration des conditions d'accueil du public), le Conservatoire bénéficie, sur des projets spécifiques, du soutien des collectivités territoriales (communes, EPCI, départements et Région), de l'Etat et de l'Agence de l'eau.



Le Plan de relance de l'Etat a permis de mobiliser 3,5 millions d'euros supplémentaires pour des travaux d'ampleur réalisés sur 13 sites depuis 2021. Tous ces chantiers exceptionnels ont été menés à terme en 2023.

## RECONQUÊTE DES SITES

Plusieurs opérations de dépollution et de démolition ont été menées, dans une perspective de reconquête paysagère et de renaturation des sites.

### ETANGS DE VILLEPEY (83)

La reconquête du site s'est poursuivie en 2023 avec la démolition de deux bâtiments au bord de l'Argens, en mauvais état et sans usage pertinent envisageable.



AVANT



APRÈS

### PETITE CAMARGUE (13)

Démolition d'une maison d'habitation et ses annexes récemment acquis par le Conservatoire du littoral, car ces bâtiments sans caractère patrimonial et non reliés aux réseaux constituaient une source de pollution visuelle et physique en bord de l'étang de Berre.



AVANT



APRÈS

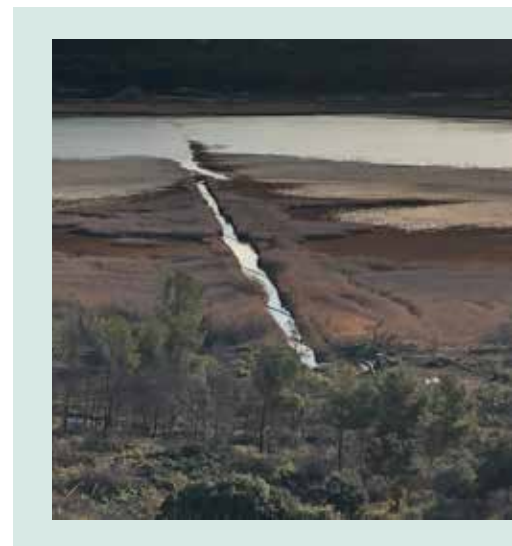
### MAS NEUF DU VACCARES ET DOMAINE DE ROUSTY (13)

Dépollution et restauration des berges du Vaccarès sur deux zones aménagées illégalement avec du tout-venant et des matériaux polluants pour servir d'embarcadère de pêche (3000 m<sup>2</sup> renaturés). Petites démolitions et suppression d'importants volumes de déchets au Domaine de Rousty.



### PARC MARITIME DEPARTEMENTAL ESTEREL-THEOULE (06)

Dépollution des fonds marins de la pointe de l'Aiguille, par l'enlèvement des résidus d'une ancienne ferme aquacole abandonnée (blocs béton, pneus, chaînes, sur 92 m<sup>2</sup>), et la suppression par le Département de 20 filets de pêche. L'installation par la commune de Théoule de dispositifs de balisage par ancrage écologique a complété ce programme de reconquête des fonds marins de l'aire marine protégée, pour permettre à l'herbier de posidonie de recoloniser cette zone.



## VALORISATION ÉCOLOGIQUE, PAYSAGÈRE, ET ACCUEIL DU PUBLIC

### PORT-MIOU, CALANQUES (13)

En application du Schéma d'accès aux portes des Calanques, renaturation du fond de calanque de Port-Miou suite à la fermeture aux véhicules motorisés, et mise en place d'un dispositif dérogoire pour les résidents de l'Auberge de jeunesse.

Réfection du sentier du Portalet, extrêmement érodé et devenu dangereux, pour le rendre plus accessible (projet porté par le Parc National des Calanques).



### FABREGAS (83)

Requalification paysagère de l'aire naturelle de stationnement.

### MONT VINAIGRIER (06)

Poursuite de la restauration progressive de l'important patrimoine de restanques, dans le double objectif de sauvegarde de cet élément paysager majeur du site, et de la réouverture de milieux naturels recolonisés par le maquis.



### SALIN DES PESQUIERS (83)

Ouverture au public du Salin des Pesquiers par sa frange est grâce à l'aménagement d'une voie de découverte pour piétons et cyclistes sur 1,6 km, prenant en compte la forte sensibilité écologique du site (dispositifs de canalisation, modalités d'ouverture...) (projet porté par la Métropole Toulon Provence Méditerranée).

### CORNICHE DES MAURES (83)

Restauration d'une des grandes restanques situées aux abords de la Maison Foncin.



### PARDIGON (83)

Travaux de reconquête forestière menés conjointement avec le Parc National de Port-Cros sur 12 hectares entièrement envahis par le mimosa, espèce particulièrement inflammable. Suite à l'opération de dessouchage réalisée en 2023, la repousse naturelle sélective est privilégiée, et sera complétée par de futures replantations de bosquets d'espèces autochtones.



AVANT



APRÈS

## TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES

### CITIS POURRA (13)

Les travaux visant à pérenniser le fonctionnement hydraulique de l'étang du Pourra ont été finalisés en 2023. L'amélioration de l'apport d'eau douce extérieure au bassin versant, en gravitaire grâce à une canalisation installée dans la galerie souterraine de Charleval qui avait été consolidée en 2022, permettra de limiter les périodes d'assec de l'étang, et ainsi renforcer son potentiel en termes de biodiversité et de paysage.

### EN CAMARGUE (13)

Des travaux de réhabilitation des réseaux hydrauliques se sont poursuivis sur plusieurs sites, pour limiter l'impact de la pénurie d'eau douce sur les milieux naturels, les espèces patrimoniales et pour les usages conventionnés. Le programme élaboré en 2022 par la SNPN et le Conservatoire du littoral dans le cadre du plan de sauvegarde de l'étang du Vaccarès, visant à retrouver un bon état de l'étang d'ici 2027, est rentré dans sa phase opérationnelle. Des travaux de reconnexion hydraulique permettant des apports d'eau

douce du Petit Rhône vers le Vaccarès via les sites riverains du Conservatoire du littoral ont été réalisés sur les sites des Grandes Cabanes Sud et du Mas Neuf du Vaccarès. Ces reconnexions présentent également un intérêt majeur pour l'anguille, espèce classée en danger critique d'extinction dont le suivi est assuré par l'OFB : elle retrouve ainsi un passage entre les étangs où elle grandit, et la mer qu'elle doit rejoindre pour effectuer son cycle de vie.



# Valoriser

## TRAVAUX DE RESTAURATION DU BÂTI

### MAS DE LA BELUGUE (13)

Restauration du Mas, dans un double objectif de sauvegarde patrimoniale et d'une future valorisation de ce mas situé au cœur du site des étangs et marais des salins de Camargue.



MAS DE LA BÉLUGUE

### MAS DE LA CURE (13)

Restauration extérieure de l'ancienne chapelle du Mas de la Cure, porte d'entrée du Domaine et futur centre d'interprétation du cheval Camargue, en intégrant les aménagements spécifiques pour préserver l'importante colonie de chauve-souris découverte lors des études préalables. L'accompagnement naturaliste en phase chantier se poursuivra pour la suite des travaux, afin de suivre l'évolution de la colonie.



L'HÔTEL DE LA MER

### BERGERIES DE CRAU (13)

Réhabilitation patrimoniale de 6 bergeries traditionnelles disséminées au cœur de la Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau. En sus du gros-œuvre, les travaux ont concerné l'assainissement, la remise en état des puits, la réhabilitation énergétique avec des matériaux bio-sourcés ainsi qu'un aménagement intérieur sobre et fonctionnel.

Les aménagements réalisés ont permis de répondre aux besoins exprimés par les éleveurs conventionnés de disposer d'équipements adaptés à l'accueil des bergers, afin que puisse se perpétuer en Crau le pâturage ovin ancestral garant de la préservation des milieux steppiques.



AVANT



APRÈS

### DOMAINE DU RAYOL (83)

Réception des travaux de restauration extérieure de l'Hôtel de la Mer, principal bâtiment d'accueil du public. Le chantier a dû composer avec la présence des 90 000 visiteurs annuels du site. Un soin particulier a été apporté à la restauration des éléments de décor (frise, bas-reliefs) et des menuiseries, tout en profitant des travaux pour gagner en efficacité énergétique.

A ces actions, s'ajoutent les travaux de restauration de chemins, pistes et passerelles, l'enlèvement de dépôts sauvages, des travaux de mise hors d'eau des bâtiments, la mise en place de panneaux d'information ou encore des travaux hydrauliques et forestiers garantissant la préservation des milieux naturels et la sécurité du public.

# Coopérer

## Intégrer la protection du littoral dans les politiques d'aménagement des territoires

### LES POLITIQUES DE TERRITOIRES

Le Conservatoire du littoral a poursuivi son implication dans les 2 Opérations Grand-Site qui le concernent ; la convention de partenariat dans le cadre de l'OGS de Hyères intègre ainsi le projet de restauration du tympan du Salin des Pesquiers, dont les travaux ont démarré à l'automne.

### LE CONSEIL DE RIVAGES MÉDITERRANÉE

Le Conseil de rivages Méditerranée, instance de concertation du Conservatoire du littoral pour les délégations Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon, s'est réuni deux fois pour examiner les projets d'extension de périmètres d'intervention foncière et les projets structurants en terme d'aménagement et de gestion de sites. Il a débattu des épineuses questions de la gestion de la fréquentation et des modalités d'application de la police de l'environnement sur les sites.

### LANCEMENT NATIONAL DES JOURNÉES MONDIALES DES ZONES HUMIDES AUX SALINS D'HYÈRES

Lors de cette journée dédiée à la sauvegarde des zones humides, tables-rondes et visites de terrain ont permis de réfléchir à la manière d'intégrer les zones humides dans les projets de territoires. L'expérience des salins d'Hyères, labellisé site Ramsar, a été largement mise en avant.

### CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC RÉSERVES NATURELLES DE FRANCE

La 1<sup>ère</sup> convention de coopération entre les deux grands réseaux d'aires protégées a été signée en septembre, sur la réserve naturelle nationale du Vaccarès. L'objectif de la convention - affirmer leur complémentarité et l'intérêt de valoriser leurs expériences communes au bénéfice de la préservation des espaces naturels littoraux - a été illustré par la présentation d'expériences concrètes

vécues par les conservateurs de réserves naturelles nationales ou régionales situées sur des sites du Conservatoire du littoral (6 sites concernés dans la région).

### COOPÉRATIONS SCIENTIFIQUES

Valoriser les sites comme support de recherche appliquée contribue à améliorer les connaissances et à expérimenter des techniques de génie écologique ou d'ingénierie sociale innovantes. Les conventions de partenariat scientifique signées en 2023 concernent notamment :

- des pêches scientifiques dans le Vaccarès (Tour du Valat et SNPN),
- des suivis à long terme de placettes forestières sur le site de Cadéraou-Figuerolles, pour étudier l'influence du sous-bois sur la croissance et les ressources forestières dans le contexte de changement climatique (INRAE),
- des recherches sur le rôle des animaux filtreurs dans la restauration écologique de l'aire marine protégée de Théoule (Université de Corse / CNRS)

D'autre part, le CEREGE et la Tour du Valat ont collaboré à la préfiguration du futur programme Adapto + concernant l'adaptation au changement climatique sur le site de Brasinvert.

### LE MÉCÉNAT

Le Conservatoire bénéficie de l'appui de plusieurs mécènes qui s'engagent sur des actions de restauration et de valorisation : la Fondation du patrimoine, la Fondation d'entreprise TotalEnergies, la Fondation Colam et des mécènes privés pour l'Hôtel de la Mer au Domaine du Rayol, Le Petit Marseillais pour la serre de la Coudoulière et le nettoyage du canal du Vigueirat, la Compagnie nationale du Rhône pour les travaux de reconnexion hydraulique des Grandes Cabanes Sud, la Fondation TotalEnergies pour le projet d'adaptation au changement climatique en Camargue et la Caisse des Dépôts pour des travaux et suivis des zones humides de Meyranne. Agir Ecologique apporte son mécénat de compétence pour l'appui aux suivis naturalistes de l'Île du Grand Rouveau. Enfin, certains gestionnaires de sites bénéficient également de mécénat pour des opérations de

### RETROUVER LES RACINES DES SITES GRÂCE AUX ARCHÉOLOGUES

En 2023, différentes investigations ont mis en lumière de belles découvertes archéologiques :

- Des vestiges du Haut Moyen-Age ont été identifiés lors des travaux sur le Mas de la Bélugue ; les recherches engagées lui attribuent une potentielle fonction de tour de surveillance d'une des embouchures du Rhône. Ce Mas représenterait ainsi un condensé particulièrement éloquent de l'histoire de la Camargue et de l'évolution du trait de côte !
- Aux Marais du Vigueirat a été découvert un potentiel site romain inédit hors norme, sur le tracé du canal de Marius, ouvrage hydraulique majeur creusé 100 ans avant JC pour relier Fos à Arles, dont aucune trace n'avait été retrouvée jusque-là.
- Enfin, à Pardigon, la commune de la Croix-Valmer a engagé les travaux de protection de la villa romaine située à l'entrée de la plage (1<sup>ère</sup> phase : reprise de l'arase des murs), en préalable à sa future valorisation pour le public.



FOUILLE D'UNE CALADE QUI S'ÉTENDRAIT SUR 5 HECTARES AU CŒUR DE LA RÉSERVE NATIONALE

# \* Sensibiliser

Favoriser l'adhésion aux politiques de protection et de gestion durable du littoral

## LES AGENTS DU LITTORAL

Deux journées d'information et d'échanges destinées aux agents du littoral employés par les gestionnaires ont permis de réfléchir ensemble aux manières de gérer la fréquentation des sites. Les échanges d'expérience ont été très fructueux, notamment lors des visites des sites du Cap Canaille dans le Parc national des Calanques, et de Port d'Alon-Nartette, très concernés par ces enjeux. Les agents du littoral bénéficient depuis 2022 d'une plateforme digitale professionnelle qui leur est dédiée, pour faciliter leurs échanges et la capitalisation d'expériences liées à la gestion des espaces naturels.



## DES MAISONS DU LITTORAL NOUVELLES OU RÉNOVÉES

Au Cap d'Antibes, 2 lieux majeurs ont été aménagés et ouverts au public par la Ville d'Antibes, gestionnaire du site :

Le nouvel Espace mer et littoral, intégrant d'attractifs espaces immersifs et des aquariums présentant la vie marine locale.



LE NOUVEL ESPACE MER ET LITTORAL

Ce lieu accueille le grand public et de très nombreux scolaires.

Affecté en Conservatoire du littoral fin 2022, le phare de la Garoupe a été ouvert dès l'été 2023, après des travaux visant à accueillir les visiteurs dans de bonnes conditions et à



## SENSIBILISER, PAR UNE IMPLICATION CONCRÈTE

Le Conservatoire et les gestionnaires soutiennent les initiatives visant à impliquer concrètement la population - notamment les jeunes - dans l'action publique en faveur de la préservation des patrimoines : chantiers participatifs de bénévoles, aires terrestres ou marines éducatives, partenariats avec des lycées agricoles ou des universités... Ils recourent également, pour contribuer aux travaux d'aménagement ou d'entretien des sites, à des chantiers d'insertion (Marais du Vigueirat, Jardins de l'Espérance, FRAT...), et intègrent des clauses d'insertion dans certains appels d'offre de travaux (restauration de l'Hôtel de la Mer). Enfin, certains gestionnaires

accueillent des personnes placées sous main de justice, notamment dans le cadre du dispositif Eco-TIG Provence proposant la réalisation de travaux d'intérêt général sur les sites protégés (Petite-Camargue et Ilon). Dans un tout autre registre, des chantiers participatifs « internes » ont mobilisé les partenaires directement impliqués dans la gestion des sites, à l'image de l'opération d'arrachage de griffes de sorcière co-organisée par le CEN PACA et le Conservatoire Botanique Méditerranéen de Porquerolles sur les sites de Ramatuelle où cette espèce est très invasive : une action efficace pour les sites et bénéfique à la cohésion des partenaires !

## CONTACT

DÉLÉGATION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR  
Bastide Beaumanoir • 3, rue Marcel Arnaud - 13 100 Aix-en-Provence  
Tél : 04 42 91 64 10  
mail : paca@conservatoire-du-littoral.fr



## MONDES NOUVEAUX

Certains sites accueillent une programmation culturelle variée, convaincus du fort intérêt de tisser des liens entre Nature et Culture. Ces échanges avec le monde artistique ont été amplifiés depuis 2022 grâce au plan de relance du Ministère de la Culture « Mondes nouveaux », qui a permis à de jeunes créateurs d'investir des sites pour présenter leurs œuvres. En 2023, un photographe a partagé son regard sur la Camargue contemporaine, un sculpteur a exposé des œuvres rendant hommage à l'histoire ouvrière de la Poudrière Royale, et une designer a créé des mobiliers de plein air en liège faisant écho à la Villa E1027 d'Eileen Gray.



PHARE DE LA GAROUBE

créer un écrin paysager de qualité. C'est le premier phare de la région ouvert au public.

Au Domaine de la Palissade, renouvellement de la muséographie de la salle d'interprétation par le Parc Naturel Régional de Camargue.



ÎLE DU GRAND-ROUVEAU, CHANTIER-ÉCOLE POUR RÉALISER DES INVENTAIRES ENCADRÉ PAR L'ASSOCIATION PIM